

visé ce double but qu'il réussit dans un certain nombre de cas, alors qu'il amène rapidement l'apparition de l'urine.

Dans les cas plus graves, il y a lieu de recourir aux *injections salines*, pour introduire immédiatement dans les veines une certaine quantité d'eau et de sel, afin de rendre au sang ce qu'il a perdu et de relever ainsi la tension sanguine. La formule de M. Hayem est :

℥ Eau . . . . .	1 litre.
Chlorure de sodium . . . . .	5 grammes.
Sulfate de soude . . . . .	40 —

Mais ces injections ne sont pas sans danger et, pour cette raison, certains médecins ne les appliquent que dans les cas désespérés. Une méthode plus simple est celle de Cantani, qui injecte le liquide dans le tissu cellulaire sous-cutané de la fesse, des cuisses ou de l'espace inter-scapulaire; on peut, pour faire cette injection, employer l'appareil de Potain, en se servant de la pompe foulante, et injecter ainsi un litre ou un demi-litre de solution saline.

7° Enfin, dans les cas où l'anurie est liée à des *troubles asphyxiques*, comme dans certaines intoxications, les *inhalations d'oxygène* seront employées.

Ces inhalations d'oxygène seront également employées dans l'anurie des néphrites; car elles activent les oxydations et font disparaître les dangers des substances dont l'ensemble constitue la toxicité urinaire. Aussi y aura-t-il lieu de les employer d'une façon générale dans le traitement de l'anurie.

Le traitement de l'anurie devra surtout viser les dangers attribuables aux substances toxiques de l'urine et, ainsi que le dit M. Charrin : « Il faut s'efforcer de ne rien ajouter de nuisible pendant que l'on tente de transformer, d'annuler, d'atténuer, d'éliminer les poisons retenus dans l'économie<sup>1</sup>. »

1. CHARRIN. — Les poisons de l'organisme, 1894.

## CHAPITRE VIII

### TRAITEMENT DE LA POLYURIE

PAR

A. DUCAMP

Professeur agrégé à la Faculté de Montpellier

#### I

##### Traitement hygiénique et diététique.

« On donne le nom de polyurie à un état morbide caractérisé par une sécrétion exagérée de l'urine<sup>1</sup>. » Cette polyurie peut, à elle seule, constituer une maladie, être essentielle ou être, au contraire, secondaire à d'autres états morbides et n'occuper tout à fait que le second plan dans l'appareil symptomatique de ces maladies. Elle se rencontre fréquemment dans les maladies des reins, les néphrites interstitielles et amyloïdes en particulier, dans les maladies organiques du système nerveux à localisations bulbaire et cérébrale, d'origine traumatique ou autre, dans les névroses pures, comme l'hystérie, dans les maladies de la nutrition, comme le diabète et l'azoturie.

Il est des cas dans lesquels la polyurie, non seulement ne demande aucun traitement, mais encore doit être respectée; telle, la polyurie de la néphrite interstitielle, maladie dans laquelle la diminution de la sécrétion urinaire conduit à des phénomènes urémiques; cependant, cette polyurie peut être tellement abondante qu'elle devient l'origine d'une indication que l'on peut remplir par les injections de *pilocarpine*, par exemple.

1. CUFFER. — *Dict. de méd. et de chir. pratiq.*

D'une façon générale, l'un des moyens les plus rationnels et les plus simples pour combattre la polyurie est de *diminuer la quantité des boissons*. Sans parler de la diète dite arabe, dans laquelle la privation de liquide est aussi complète que possible, la *diète sèche* ordinaire, c'est-à-dire la diète relative, est le plus souvent difficilement acceptée et supportée; cependant, dans la polyurie essentielle, elle devra être conseillée; car elle compte des succès. Toutefois, si le malade ne peut se passer d'ingérer une certaine quantité de liquide, il faudra surtout déconseiller les boissons alcooliques et diurétiques; le vin blanc, la bière et le lait, en particulier, seront prohibés; le *vin rouge* sera permis, à cause de sa teneur en tannin.

Dans l'alimentation, les sucres et les féculents seront complètement supprimés et remplacés par les *aliments azotés*; car les sucres et les féculents exigent, pour leur digestion, une quantité d'eau assez considérable.

L'hygiène devra, non seulement viser l'alimentation, mais elle devra tenir compte aussi des relations qui existent entre le fonctionnement des reins et le fonctionnement de la peau. Il importe de maintenir celle-ci dans un bon état physiologique, en évitant tout d'abord l'influence du froid, en prescrivant ensuite des *frictions sèches* dans la *polyurie diabétique*; des *bains* d'eau chaude et d'air chaud dans la *polyurie de la néphrite interstitielle*; des pratiques *hydrothérapeutiques* dans la polyurie liée aux *états névrosiques*.

Enfin, l'influence exercée par le système nerveux sur le symptôme polyurie étant bien connue, on recommandera d'éviter aux malades toutes les causes qui peuvent surmener ou troubler cet appareil, telles que les émotions morales et la fatigue.

Un *exercice* régulier et modéré sera prescrit.

## II

### Traitement médicamenteux.

Le nombre des médicaments employés contre la polyurie est assez considérable, et leur emploi est basé, tantôt sur des

considérations doctrinales, tantôt sur des résultats empiriques. C'est ainsi qu'on a essayé de détourner vers l'intestin ou vers la peau une partie du liquide qui filtre au travers des reins. On a agi sur l'intestin par les *purgatifs*, comme les *drastiques* et le *calomel*, sur la peau par le *jaborandi* et son alcaloïde, la *pilocarpine*; Bouchard a diminué la polyurie, dans un cas de néphrite interstitielle, par les injections hypodermiques de 0<sup>er</sup>,01 à 0<sup>er</sup>,02 de nitrate de pilocarpine.

Les agents thérapeutiques ont été surtout cherchés parmi les médicaments à action prédominante sur le système nerveux. C'est ainsi que la *valériane*, vantée par Trousseau sous forme de teinture, a été employée sous forme d'extrait et avec d'heureux résultats dans la polyurie du diabète azoturique. M. Bouchard s'est servi de doses élevées, puisqu'il commence par 8 grammes, à doses fractionnées, dans la journée, et arrive jusqu'à 20 et 30 grammes dans les vingt-quatre heures.

Un autre sédatif du système nerveux, l'*opium*, d'un usage fréquent dans les diabètes sucré et azoturique, a été également utilisé contre la polyurie; des principes multiples qui composent l'opium, la *morphine* semble seule jouir de la propriété d'exercer une action à l'égard de la polyurie. La *poudre de Dower*, utile par son opium, est contre-indiquée par le nitrate de potasse et l'ipéca<sup>1</sup>.

Dans le *diabète sucré*, le symptôme polydipsie est avantageusement combattu aussi par le *bromure de potassium*; ce médicament, recommandé par M. Félizet, agit sur le système nerveux comme modérateur de la nutrition.

Parmi les autres sédatifs du système nerveux également employés contre la polyurie, et surtout contre la polyurie essentielle, il convient de signaler le *castoreum*, le *camphre*, l'*asa fœtida*, le *musc*, la *belladone* en pilules contenant 1 centigramme d'extrait, au nombre de 3 ou 4 par jour, le *sulfate neutre d'atropine* en injection à la dose de 1 quart de milligramme à 1 milligramme.

1. DUCROUX. — Considérations sur la polyurie et son traitement par la pilocarpine. *Thèse de Paris*, 1882, n° 69.

Dans la polyurie du diabète sucré ou du diabète insipide, les *antipyrétiques* et *analgsiques*, comme l'*antipyrine*, la *phénacétine*, l'*acétanilide*, l'*exalgine*, ont diminué considérablement la sécrétion urinaire entre les mains d'Albert Robin, de Dujardin-Beaumetz et de Huchard.

Si, d'une façon générale, on s'est adressé pour agir sur la polydipsie aux sédatifs du système nerveux, quelques cas de polyurie ont été heureusement combattus par les *stimulants* du système nerveux, comme la *noix vomique*, à la dose de quinze gouttes de teinture par jour.

Dans d'autres cas, c'est aux *astringents*, tels que l'*ergot de seigle*, préconisé par Bucquoy à la dose de 75 centigrammes, le *tannin*, l'*acétate de plomb*, le *perchlorure de fer*, que l'on s'est adressé.

Les *balsamiques*, tels que le *baume de tolu*, le *copahu*, l'*essence de térébenthine*, par suite de leur action sur le rein, ont été utilisés.

La médecine vétérinaire, par les guérisons qu'elle obtient dans la pisse du cheval au moyen du *carbonate de chaux*, a inspiré à Hardy l'idée d'en essayer l'effet sur l'homme; ce médicament, entre les mains de cet auteur, à la dose quotidienne de 4 grammes continuée pendant six semaines et entre les mains de M. Straus, à la dose quotidienne de 20 grammes pendant trois semaines, n'a modifié en rien la polyurie.

L'eau chargée d'*oxygène*, dont le mode d'action n'apparaît pas nettement, est un bon médicament antipolyurique.

Les *courants continus* allant de la région lombaire à la région cervicale ont été employés avec succès par Le Fort dans un cas de polyurie essentielle.

Il peut être utile, dans un certain nombre de cas, de faire appel aux *reconstituants*, comme le *fer* et le *quinquina*; mais, alors même que leur indication paraît la plus nette, comme dans le diabète azoturique, ils sont insuffisants, prescrits seuls, à combattre complètement la polyurie.

Quant aux médicaments *altérants*, comme l'*iodure de potassium*, ils sont toujours contre-indiqués, à moins qu'il ne

s'agisse de *syphilis cérébrale*, auquel cas seulement le spécifique de l'affection principale réussit.

Si l'on se trouve en présence d'une *polyurie hystérique*, la plupart des médicaments resteront sans effet; la *suggestion* seule réussira. « La suggestion, préconisée en 1885 par MM. Debove et Flamand dans leurs recherches expérimentales sur l'hystérie (anorexie, inanition, boulimie, anurie), a été mise depuis à profit par M. Babinski comme moyen thérapeutique. On devra donner la préférence à la suggestion hypnotique et, quel que soit le procédé dont on se servira, user de patience et agir sur l'imagination du malade, en lui ordonnant avec insistance de moins boire et de moins uriner. Le succès sera plus sûr et plus rapide, si la suggestion agit à la fois sur la polydipsie et sur la sécrétion urinaire; et, de même qu'il ne faut pas laisser traîner les contractures, de même on devra traiter dès le début la polyurie<sup>1</sup>. » Une amélioration de peu de durée suit souvent cette pratique et la guérison n'est obtenue qu'après un certain nombre de séances. Enfin, si l'hystérique ne peut être plongé dans le sommeil hypnotique, il faut recourir à la suggestion à l'état de veille. Cependant, la suggestion ne dispense pas de traiter l'état général, de surveiller le régime et d'employer parfois les pratiques *hydrothérapiques*.

En somme, la polyurie doit surtout être traitée dans sa cause, en ayant présent à l'esprit son processus pathogénique. Généralement peu avantageuse à traiter dans les néphrites, elle est heureusement influencée dans les diverses formes de diabète par les modérateurs du système nerveux, tels que la valériane, le bromure de potassium et l'antipyrine; elle cède, dans sa forme essentielle, aux agents thérapeutiques les plus variés suivant les cas; enfin, quand elle est de nature nettement hystérique, elle relève surtout de la suggestion.

1. EHRHARDT. — Polyurie hystérique. *Thèse de Paris*, 1893.